

[Accueil](#) [Gouvernement](#) [Plans et rapports annuels](#) [2020-2021](#)

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2020-2021 : ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Plans d'activités pour 2020-2021, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires en 2019-2020.

Dans cette page

1. [Vue d'ensemble du ministère](#)
2. [Plan stratégique 2020-2021](#)
3. [Données financières détaillées](#)
4. [Tableau des tendances historiques](#)
5. [Organismes, conseils et commissions \(OCC\)](#)
6. [Organigramme du ministère](#)
7. [Annexe : rapport annuel 2019-2020](#)
8. [Résultats 2019-2020](#)

Vue d'ensemble du ministère

Objectif

En partenariat avec les intervenants dans la collectivité, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) finance, conçoit et offre des programmes et des services afin d'aider un Ontarien sur dix, quel que soit le jour ou le moment de leur vie, en bâtissant des collectivités prospères et résilientes.

Le ministère a comme objectif de bâtir et de soutenir un système de services sociaux interconnecté axé sur la personne qui fournit aux Ontariennes et Ontariens les bons services au bon moment pour stabiliser leur situation, éviter que leurs besoins deviennent plus criants et les aider à renforcer leur autonomie et à améliorer leur qualité de vie.

Pour y parvenir, nous devons mettre sur pied une organisation fière, souple et axée sur l'avenir qui appuie et favorise les services publics essentiels sur lesquels la population compte le plus. Pour ce faire, nous devons en outre améliorer les résultats pour les enfants, les jeunes, les familles et les particuliers qui ont besoin d'aide, promouvoir les intérêts des femmes à l'échelle de l'Ontario et aider les nouveaux immigrants à s'établir et à s'intégrer.

Le ministère valorise son rôle qui consiste à aider les gens à réaliser leur potentiel et à bâtir un Ontario plus fort, y compris les jeunes qui sont en conflit avec la loi ou à risque de l'être, les nouveaux arrivants qui cherchent de l'aide pour s'établir et s'intégrer dans leur collectivité, ainsi que les Autochtones. Par conséquent, nous devons offrir du soutien aux enfants, aux jeunes et aux adultes ayant des besoins particuliers, ainsi qu'aux enfants et aux jeunes ayant besoin de protection ou de services.

Nous devons également aider les Ontariennes et Ontariens ayant besoin de soutien financier ou d'une autre nature, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté, les femmes et les autres personnes qui tirent profit de l'égalité entre les sexes et des chances.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, notre objectif est de devenir et de demeurer un organisme solide, intégré et responsable sur le plan financier qui sert l'intérêt de la population de l'Ontario et la soutient.

Intervention contre la COVID-19 – Soutien pour la population ontarienne vulnérable

En mars 2020, le gouvernement de l'Ontario a annoncé la mise en œuvre d'un plan d'action contre la COVID-19 de 17 milliards de dollars. Cet investissement comprend l'octroi d'un financement supplémentaire pour protéger la santé et la sécurité des personnes qui dépendent de nos services sociaux pour obtenir du soutien et des personnes les plus vulnérables de la province. Ces fonds comprennent notamment :

- Une aide financière pour les Ontariennes et Ontariens qui ont besoin d'aide pour acheter de la nourriture ou payer leur logement et qui ne reçoivent pas encore la prestation du programme Ontario au travail ou du POSPH par l'entremise du programme de secours d'urgence relatif à la COVID-19.
- Un accès aux prestations d'urgence pour les Ontariennes et Ontariens qui reçoivent actuellement une aide financière dans le cadre du programme Ontario au travail ou du Programme ontarien de

soutien aux personnes handicapées.

- D'autres soutiens pour les refuges financés par la province destinés aux femmes et aux enfants qui cherchent à échapper à la violence.
- Les sociétés d'aide à l'enfance poursuivent leurs activités et offrent des services aux enfants, aux jeunes et aux familles. Le ministère encourage les sociétés à utiliser la technologie dans la mesure du possible et lorsque pertinent, ainsi qu'à effectuer des vérifications du bien-être tout en respectant les recommandations de santé publique locales. Pendant l'éclosion de COVID-19, les jeunes pris en charge qui atteignent l'âge de 18 ans et les jeunes qui étaient auparavant pris en charge et qui atteignent l'âge de 21 ans pourront continuer à obtenir les soutiens et services auxquels ils ont actuellement droit par l'entremise des sociétés.
- Une invitation aux fournisseurs de services aux enfants ayant des besoins particuliers et aux enfants autistes de trouver des occasions de mettre en œuvre des modèles de service innovants pour assurer la continuité des soins aux enfants et à leur famille, lorsque pertinent. Le ministère a repoussé la date limite de soumission des formulaires d'inscription au Programme ontarien des services en matière d'autisme et des documents à l'appui afin d'assurer l'accès à un financement ponctuel provisoire.
- Les établissements des services de la justice pour la jeunesse exploités par la province respectent les recommandations de santé publique en limitant l'accès des visiteurs et en améliorant les mesures de contrôle, et les établissements et les bureaux de probation utilisent des outils technologiques pour soutenir les clients et établir des liaisons entre les jeunes et leur famille.
- Les organismes offrant des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle continuent de soutenir les personnes présentant une déficience intellectuelle pendant l'éclosion de COVID-19, et des directives sont fournies aux pensionnaires des foyers pour personnes handicapées et à leur personnel. En outre, ils font l'objet de tests et de surveillance accrus, et bénéficient d'équipement de protection individuelle. Le personnel a en outre à sa disposition des services de garde d'enfants d'urgence et obtient une bonification de la rémunération.
- Le Bureau des obligations familiales (BOF) continue d'aider les familles à obtenir le soutien auquel elles ont droit en percevant, en versant et en recouvrant les pensions alimentaires pour enfants et pour époux pendant l'éclosion de COVID-19.
- Bon nombre d'organismes d'aide à l'établissement offrent des services à distance, en ligne ou par téléphone pour aider les nouveaux arrivants et les réfugiés à trouver les services dont ils ont besoin pour s'intégrer en Ontario.

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires suit le plan d'ensemble du gouvernement visant à optimiser les ressources pour qu'il puisse continuer d'investir dans des programmes cruciaux.

Nous travaillerons à l'élimination du chevauchement pour offrir à la population de l'Ontario des programmes et des services de valeur qui sont durables et qui fonctionnent. Nous continuerons de chercher des façons de moderniser les services, de réduire les formalités administratives et de simplifier le processus afin de servir les Ontariennes et Ontariens plus efficacement.

Le ministère intègre également des programmes de services à la personne, rationalise l'administration et simplifie les exigences en matière de rapports, de manière à aider la population de l'Ontario à trouver de l'emploi et à devenir plus autonome. Nous mettons à jour les processus en matière de paiements de transfert, harmonisons et intégrons des contrats de service, adoptons la technologie et transformons les programmes pour mieux servir les clients.

Le ministère collabore avec les organismes bénéficiant de paiements de transfert pour transformer et renforcer les services communautaires et ceux aux personnes ayant une déficience intellectuelle, les services de protection de l'enfance, les services aux personnes ayant des besoins particuliers et les services d'intervention précoce.

Réforme de l'aide sociale

Le plan du ministère visant à améliorer les programmes d'aide sociale et d'emploi consiste à transformer un système fragmenté, défaillant et coûteux en des soutiens plus simples et plus efficaces de sorte que tout le monde puisse contribuer au succès de la province.

En adoptant la technologie afin de réformer le système d'aide sociale, le ministère simplifie la prestation de services pour les bénéficiaires de l'aide sociale et permet au personnel de première ligne de passer plus de temps avec leurs clients. En outre, le ministère réduit les formalités administratives, élimine les règles inutiles et offre un plus grand nombre d'occasions d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de l'emploi pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

Dans le cadre de sa transformation, le POSPH continuera d'être caractérisé par une démarche respectueuse et axée sur la personne qui assure la gestion appropriée des fonds publics.

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

Notre gouvernement s'engage à protéger les besoins des adultes les plus vulnérables de l'Ontario et à offrir un système viable qui répond à leurs besoins.

La province fournit un financement annuel de 2,57 milliards de dollars aux services aux personnes ayant

une déficience intellectuelle, dont une somme de 1,62 milliard de dollars est réservée aux services en établissement. Le ministère continuera de s'efforcer d'améliorer le système de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et de produire des résultats concrets pour la population de l'Ontario.

Soutiens aux collectivités autochtones et à la prévention

Le gouvernement continue de collaborer avec les partenaires autochtones afin de bâtir des collectivités prospères et en santé. Cette collaboration comprend la réduction de la violence familiale et la violence contre les femmes et les enfants autochtones, et le soutien du ressourcement, de la santé et du mieux-être des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que de leurs communautés en Ontario par l'intermédiaire de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones établie depuis longtemps. En 2019-2020, l'Ontario a investi plus de 68 millions de dollars dans un continuum de programmes de santé, de ressourcement et de mieux-être conçus et offerts par et pour les Autochtones établis dans des réserves et hors réserve.

Le ministère investit également 86,4 millions de dollars en soutiens aux collectivités autochtones et à la prévention pour améliorer les résultats et le bien-être des enfants, des jeunes et des familles autochtones.

Programme ontarien des services en matière d'autisme

En décembre 2019, après avoir reçu et examiné les recommandations du Groupe consultatif du Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA), le gouvernement a annoncé les éléments clés du nouveau POSA axé sur les besoins. Le POSA offrira un éventail de services et de mesures d'intervention conçus pour répondre aux besoins individuels des enfants et des jeunes atteints de troubles du spectre autistique et leur famille.

Un groupe de mise en œuvre a été mis sur pied pour conseiller le ministère sur un certain nombre d'éléments clés composant le nouveau programme. La première étape de la mise en œuvre a eu lieu au début de 2020, et les prochaines étapes seront lancées tout au long de 2020 et 2021. Pendant cette période de transition, des services et des soutiens destinés aux enfants et aux jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme, y compris des services en matière de comportement fondés sur des données probantes, continueront d'être offerts.

Depuis janvier 2020, le POSA a permis aux familles inscrites sur la liste d'attente du Programme ontarien des services en matière d'autisme admissibles d'obtenir un financement ponctuel provisoire afin de se procurer des services admissibles.

Bien-être de l'enfance

Nous avons pour vision un Ontario au sein duquel tous les enfants et les jeunes pris en charge par les sociétés d'aide à l'enfance ou qui reçoivent des services de celles-ci aient les soutiens dont ils ont besoin

pour réussir.

Depuis août 2019, le ministère consulte les jeunes, les familles, les responsables d'enfants, les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, les avocats, les organismes communautaires, les travailleurs de première ligne et les dirigeants du secteur du bien-être de l'enfance afin de connaître leurs expériences et leurs idées. Cette collaboration est en cours et guidera les prochaines étapes de la transformation des systèmes de services de protection de l'enfance et des services en établissement.

Affaires civiques et Immigration

Le gouvernement continue d'appuyer les programmes et services qui fournissent aux nouveaux arrivants l'assistance, les ressources et les outils leur permettant de bien s'intégrer et de contribuer à la société et à l'économie. À l'aide d'un examen exhaustif des programmes, la Division des affaires civiques et de l'immigration travaille afin de réduire le chevauchement avec les services de formation linguistique qu'offre le fédéral, tout en modernisant la prestation des services pour une efficacité accrue des programmes.

Un examen des services d'aide à l'établissement et à l'intégration est en cours afin de cerner les occasions d'accroître l'efficacité des programmes et les résultats des clients, de simplifier la prestation des services, de réaliser des économies et de réduire les chevauchements.

Violence contre les femmes

En 2019-2020, le ministère a investi plus de 161 millions de dollars dans les organismes communautaires de la province afin de fournir des services et des soutiens aux femmes et aux personnes dépendantes qui ont vécu de la violence ou sont à risque d'en vivre. Ce financement aide directement plus de 400 organismes, dont les centres pour les Autochtones qui fournissent du soutien aux femmes et aux enfants autochtones.

Lutte contre la traite des personnes

La nouvelle Stratégie de lutte contre la traite des personnes de la province est un plan d'action exhaustif visant à lutter contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle des enfants. La stratégie tirera parti de programmes et de partenariats interreliés pour maximiser les résultats des investissements en intervenant de façon coordonnée et cohérente pour lutter contre la traite de personnes en Ontario. Plus de 307 millions de dollars seront investis au cours des cinq prochaines années pour accroître la sensibilisation à l'égard de cet enjeu, tenir les contrevenants responsables de leurs méfaits, protéger les victimes, intervenir rapidement et soutenir les survivants.

La stratégie mise sur les investissements actuels pour mettre un terme à la traite, comme l'investissement du ministère en 2019-2020 de près de 10 millions de dollars dans 34 programmes de lutte contre la traite des personnes communautaires et dirigés par des organismes autochtones.

Bureau des obligations familiales

Le Bureau des obligations familiales (BOF) transforme sa façon de travailler afin d'accroître l'efficacité et de régler les problèmes de services aux clients, de sorte que plus de fonds puissent être octroyés aux familles et aux enfants, leur permettant ainsi de planifier leur avenir. Cette transformation a été réalisée en investissant dans des améliorations aux services et aux technologies, notamment : de nouvelles voies de service pour les clients, des processus de gestion des cas accessibles, efficaces et proactifs et des améliorations apportées au système de TI de gestion des cas du BOF.

Modernisation des services de justice pour la jeunesse

Le plan de modernisation du système de justice pour la jeunesse est axé sur la création d'un système de justice pour la jeunesse complet et viable afin de répondre aux besoins des jeunes placés sous garde/mis en détention et des jeunes en probation. Ce plan sera axé sur la réadaptation et son rôle important pour soutenir les jeunes et favoriser la participation active, ainsi que sur les contributions positives dans les collectivités. Le ministère continue d'examiner des possibilités de s'assurer qu'il a la latitude appropriée dans les bons secteurs pour répondre aux besoins des jeunes, en ayant pour objectif d'utiliser les fonds publics de manière responsable.

Transformation des paiements de transfert au titre des services à la personne et des services sociaux

Le ministère dirige des efforts à l'échelle du gouvernement afin de mettre en place un système efficace de services à la personne et de services sociaux en réduisant la complexité du financement des organismes qui fournissent ces services à la population. Nous nous engageons à transformer les systèmes de sorte que les fournisseurs de services passent moins de temps à traiter et à gérer les paiements de transfert, et plus de temps à travailler avec les clients et à gérer les programmes. Le MDESC est un des premiers à utiliser les nouvelles méthodes de gestion des paiements de transfert, ce qui permettra d'appuyer la gestion des changements à l'échelle de la fonction publique de l'Ontario en obtenant la participation de l'ensemble des ministères et des secteurs et en coordonnant les efforts au sein de ceux-ci.

Collaboration interministérielle sur les priorités de la politique sociale

En co-partenariat avec le ministère de la Santé, le ministère dirige les efforts de collaboration à l'échelle des ministères afin d'élaborer des solutions efficaces en réponse aux enjeux complexes liés à la politique et à la prestation des services. Nous continuerons de déterminer et de diriger activement la mise en place d'une politique sociale intégrée axée sur l'avenir et les résultats pour améliorer la vie des Ontariennes et Ontariens. Le MDESC continuera d'établir des partenariats dans le cadre d'initiatives pour l'efficacité en matière de politique sociale pour assurer une collaboration ministérielle horizontale et une harmonisation

stratégique dans l'ensemble des différentes initiatives de transformation.

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2020-2021 (M\$)	
Catégorie	Chiffre (M\$)
Approbations – COVID-19 ^[1]	20,0
Autres – Fonctionnement	17 621,1
Immobilisations	56,1
Total	17 697,2

Données financières détaillées

Tableau 2 : Chiffres combinés – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Charges de fonctionnement						
Description	Prévisions 2020-2021 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019-2020 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019- 2020 (%)	Prévisions 2019-2020 ^[2] (\$)	Chiffres réels provisaires 2019-2020 ^[2] (\$)	Chiffres réels 2018-2019 (\$)
Administration du ministère	108 175 900	(18 722 500)	(14,8)	126 898 400	140 698 355	131 900 000
Services aux enfants et aux adultes	17 690 614 900	703 252 500	4,1	16 987 362 400	17 394 049 986	16 900 000
Stratégie de réduction de la pauvreté	1 700 000	(5 600 000)	(76,7)	7 300 000	7 300 000	7 300 000

Crédits législatifs	80 640 587	48 540 100	151,2	32 100 487	42 660 487	
Total du ministère – Charges de fonctionnement	17 881 131 387	727 470 100	4,2	17 153 661 287	17 584 708 828	17 6
Redressement de consolidation	(239 989 800)	25 326 800	(9,5)	(265 316 600)	(277 926 100)	(31
Total du ministère – Charges de fonctionnement, y compris redressement de consolidation	17 641 141 587	752 796 900	4,5	16 888 344 687	17 306 782 728	16 7
Total à voter – Charges de fonctionnement	17 800 490 800	678 930 000	4,0	17 121 560 800	17 542 048 341	17 6

Actifs de fonctionnement						
Description	Prévisions 2020-2021 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019- 2020 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019- 2020 (%)	Prévisions 2019-2020 [2] (\$)	Chiffres réels provisores 2019-2020 [2] (\$)	Chiffres réels 2018- 2019 [2] (\$)
Administration du ministère	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Services aux enfants et aux adultes	43 707 000	0	0	43 707 000	44 007 000	44 022 410

Stratégie de réduction de la pauvreté	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – Programme d'immobilisations	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Total du ministère – Actifs de fonctionnement	43 710 000	0	0	43 710 000	44 010 000	44 022 410
Total à voter – Actifs de fonctionnement	43 710 000	0	0	43 710 000	44 010 000	44 022 410

Charges d'immobilisations						
Description	Prévisions 2020-2021 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019-2020 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019- 2020 (%)	Prévisions 2019-2020* (\$)	Chiffres réels provisoires 2019-2020* (\$)	Chiffres réels 2018 2019 ^[2] (\$)
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – Programme d'immobilisations	22 978 200	(14 480 300)	(38,7)	37 458 500	29 335 500	39 901 3
Crédits législatifs	39 633 700	(1 489 200)	(3,6)	41 122 900	41 122 900	36 837 3
Total du ministère –	62 611 900	(15 969 500)	(20,3)	78 581 400	70 458 400	76 738 7

Charges d'immobilisations						
Redressement de consolidation	(6 504 300)	(2 500 000)	62,4	(4 004 300)	(2 644 900)	(4 811 13
Total du ministère – Charges d'immobilisations, y compris redressement de consolidation	56 107 600	(18 469 500)	(24,8)	74 577 100	67 813 500	71 927 6
Total à voter – Charges d'immobilisations	22 978 200	(14 480 300)	(38,7)	37 458 500	29 335 500	39 901 3

Biens Immobilisés						
Description	Prévisions 2020-2021 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019- 2020 (\$)	Variations par rapport aux prévisions de 2019- 2020 (%)	Prévisions 2019-2020* (\$)	Chiffres réels provisoires 2019-2020 ^[2] (\$)	0 2
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires – Programme d'immobilisations	22 807 400	(441 000)	(1,9)	23 248 400	17 884 100	
Total du ministère – Biens immobilisés	22 807 400	(441 000)	(1,9)	23 248 400	17 884 100	
Total du ministère –	17 697 249 187	734 327 400	4,3	16 962 921 787	17 374 596 228	1

Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation (excluant les biens immobilisés)

Total à voter – Biens immobilisés	22 807 400	(441 000)	(1,9)	23 248 400	17 884 100
-----------------------------------	------------	-----------	-------	------------	------------

Tableau des tendances historiques

Données d'analyse des tendances historiques

Description	Chiffres réels 2017-2018 ^[3] (\$)	Chiffres réels 2018-2019 ^[3] (\$)	Prévisions 2019-2020 ^[3] (\$)	Prévisions 2020-2021 (\$)
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	16 300 138 135	16 840 770 327	16 962 921 787	17 697 249 187

0	0	3 %	1 %	4 %
---	---	-----	-----	-----

Afin d'obtenir plus d'information financière, consultez les sites suivants :

<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>

<https://www.ontario.ca/fr/page/comptes-publics-de-lontario-editions-anterieures>

<https://budget.ontario.ca/fr/2020/marchupdate/index.html>

Coordonnées : <https://www.ontario.ca/fr/page/ministere-des-services-lenfance-et-des-services-sociaux-et-communautaires>

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Organismes, conseils et commissions (OCC)			
Commission	Prévisions 2020-2021 \$	Chiffres réels provisoires 2019-2020 \$	Chiffres réels 2018-2010 \$
Commission d'aide aux anciens combattants	253 200	253 200	73 048

La Commission d'aide aux anciens combattants (CAAC) offre un soutien financier jusqu'à concurrence de 2 000 \$ sur une période de 12 mois pour des services de soutien à domicile, des soins de santé, du matériel spécialisé et du soutien à la personne aux anciens combattants admissibles ainsi qu'à leur conjoint/leurs enfants à charge.

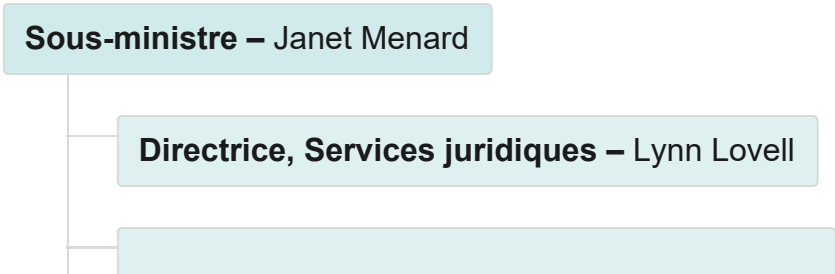
Un ancien combattant admissible est une personne qui a besoin d'aide financière résidant en Ontario, qui était enrôlée dans les Forces armées canadiennes ou les forces armées d'une nation alliée et qui a servi outre-mer ou qui a servi dans les forces armées au Canada pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée.

Le MDESC fournit à la Commission un financement annuel afin de verser une aide financière aux demandeurs approuvés et de couvrir les frais de déplacement et de repas des commissaires conformément à la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil.

La Commission est composée de huit commissaires nommés par décret par le lieutenant-gouverneur. Les commissaires sont nommés sans que la durée de leur mandat soit déterminée.

La relation entre la CAAC et le ministère est régie par un protocole d'entente signé par la CAAC et le ministre. Le président de la Commission relève directement du ministre du MDESC.

Organigramme du ministère



Directrice, Communications – Valerie Hopper

Directeur, Unité de la mise en œuvre – Chris Ling

SMA, Division des opérations relatives à l'aide sociale – Keith Palmer

Directrice, Prestation des services d'aide sociale – Patti Redmond

Directeur, Services centralisés en matière d'aide sociale – Andres Laxamana

Directeur, Performance et responsabilisation des services d'aide sociale – Jeff Bowen

SMA, Division des politiques, de la planification et de l'innovation en matière d'aide sociale – Nelson Loureiro

Directeur, Direction de l'innovation opérationnelle et de la mise en œuvre – Sunny Sharma

Directrice, Politiques relatives aux programmes d'aide sociale – Laura Belfie

Directrice, Gestion de la réforme de l'aide sociale – Lindsay Jones

SMA, Justice pour la jeunesse – David Mitchell

Directeur, Soutien opérationnel et efficacité des programmes – Paul Wheeler

Directrice, Élaboration des programmes et planification – Tamara Stone

Directeur, Services à la Division – Jim Faulkner

Directeur, Établissements directement administrés par les Services de justice pour la jeunesse – Paul Wheeler

Directrice, Services de probation pour les jeunes – Angela James

Directeurs régionaux – Karen Singh, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Bien-être et protection de l'enfance – David Remington

Directeur, Services résidentiels – Greg Douglas

Directeur, Opérations relatives aux services de bien-être de l'enfance – Michael Richardson

Directeur, Secrétariat au bien-être de l'enfance – Tatum Wilson

Directrice, Enfants et jeunes à risque – Saba Ferdinands

Directrice, Direction du bien-être des enfants – Sarah Caldwell

Directeurs régionaux – Karen Singh, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Enfants ayant des besoins particuliers – Jennifer Morris

Directeur, Services à la clientèle – Harrison Moon

Directrice, Établissements pour les enfants – Shannon Bain

Directrice, Projet de mise en œuvre du Programme ontarien des services en matière d'autisme – Sarah Hardy

Directrice, Développement de la petite enfance – Stacey Weber

Directrice, Services spécialisés et soutien – Jane Cleve

Directeurs régionaux – Karen Singh, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Services communautaires – Rupert Gordon

Directrice, Lutte contre la traite des personnes – Jennifer Richardson

Directrice, Prestation des services et soutien – Diane Wise

Directrice, Politiques de soutien communautaire – Laura Summers

Directrice, Mise en œuvre des politiques relatives aux programmes – Christine Kuepfer

Directeurs régionaux – Karen Singh, Jeff Gill, Linda Chihab, Kevin Pal, Sandra Russell

SMA, Veille stratégique et fonctionnement organisationnel – Aki Tefera

Directrice, Information et veille stratégiques – Mandeep Flora

Directrice, Recherche et analyse en matière de politiques – Cindy Perry

Directeur, Science des données et analytique – Harrison Moon

SMA, Politiques stratégiques – Karen Glass

Directeur, Planification et politiques stratégiques – Mike Bannon

Directrice, Intégration et amélioration opérationnelle – Sheila De Cuyper

Directrice, Politiques stratégiques relatives à l'aide sociale – Yolande Davidson

Directrice, Modernisation des services – Charene Gillies

Directrice, Stratégies pour les jeunes – Debbie Burke-Benn

Directeur de l'information, Groupement ITI pour les services sociaux et les services à l'enfance et à la jeunesse – Aki Tefera

Directeur, Solutions ITI pour les services sociaux et communautaires – Stanley Shiah

Directeur, Solutions ITI pour les services à l'enfance et à la jeunesse – Surendra Nawbatt

Directeur, Solutions communes ITI – Jairo Munoz

Directeur, Stratégies et gouvernance ITI – David Duncan

Directrice, Optimisation des activités – Carrie Burns Solitar

Directeur, Services opérationnels ITI – Paul de Gray

SMA, Affaires civiques et immigration – Virginia Hatchette

Directrice, Politiques stratégiques, recherche et analytique – Barb Simmons

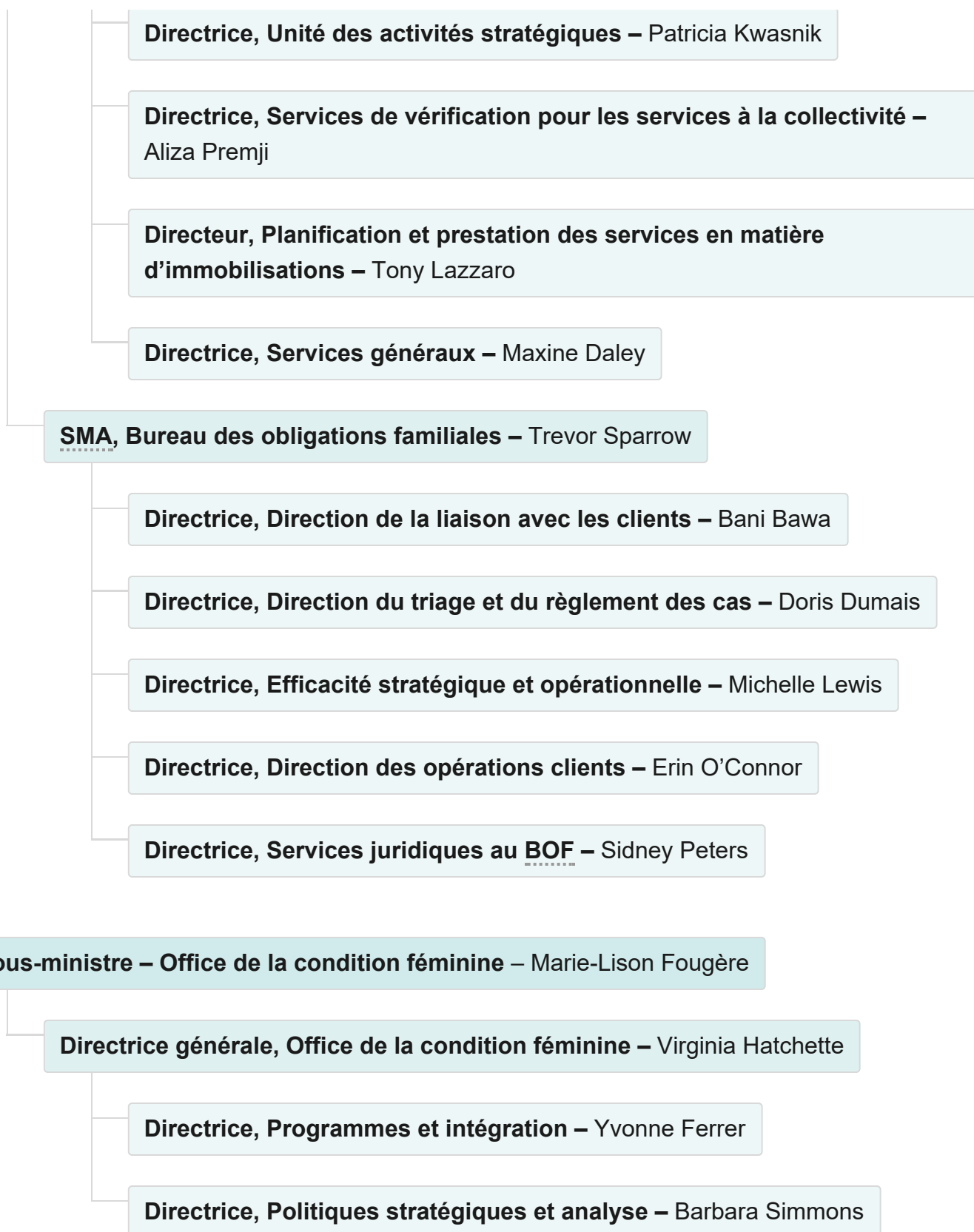
Directrice, Gestion et évaluation des programmes – Yvonne Ferrer

SMA et DGA, Services ministériels et planification des activités – Drew Vanderduim

Directeur, Planification des activités – Sean Keelor

Directeur, Contrôle et rapports financiers – Josh Anger

Directrice, Financement opérationnel – Shella Salazar



Annexe : rapport annuel 2019-2020

Aperçu

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires élargi a été créé en juin 2018. Le ministère regroupe plusieurs programmes et services sociaux importants qui soutiennent un Ontarien sur dix. Cette année, l'accent a été mis sur la simplification de la prestation des programmes et la réduction du travail administratif coûteux et inutile afin d'améliorer la situation des gens.

Résultats 2019-2020

Cette année, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a amorcé la transformation et la simplification de la prestation du programme pour améliorer la situation des personnes les plus vulnérables en Ontario.

Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et services communautaires

En 2019-2020, l'Ontario comptait environ 63 600 adultes admissibles à recevoir des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. L'Ontario a investi plus de 2,9 milliards de dollars dans les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux femmes et aux enfants qui fuient la violence familiale, aux Autochtones, aux enfants ayant des besoins en santé mentale et à d'autres personnes qui reçoivent des soutiens dans les milieux communautaires.

En plus, une somme d'environ 1,6 million de dollars a été investie dans plus de 60 projets visant à améliorer et à réparer les locaux (résidentiels) d'organismes communautaires qui fournissent des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, ainsi qu'aux femmes et aux enfants qui fuient la violence sexuelle, aux Autochtones, aux enfants ayant des besoins en santé mentale et à d'autres personnes qui reçoivent des soutiens dans les milieux communautaires.

De tels services peuvent comprendre des services d'orthophonie, d'emploi, de logement subventionné et d'aide à la participation aux soins communautaires ou à domicile. Certaines personnes peuvent nécessiter un niveau de soutien plus important, par exemple, des soins complets en établissement et d'autres services spécialisés.

Le programme Passeport appuie actuellement 52 000 adultes ayant une déficience intellectuelle en fournissant un financement direct visant à soutenir les activités de la vie quotidienne, la participation communautaire et les services de relève aux aidants. Parmi eux, 4 200 personnes ont reçu le nouveau montant approuvé minimum de 5 000 \$ en 2019-2020.

En 2019-2020, une priorité a été accordée à environ 400 personnes à risque élevé (y compris des pupilles de la Couronne en âge de transition, des jeunes adultes recevant le financement pour les besoins particuliers complexes et des personnes ayant des besoins urgents ou en situation de crise) pour faire la

transition vers les services de soutien en établissement aux adultes ayant une déficience intellectuelle.

Services d'interprétation

En 2018-2019, l'Ontario a financé les Services canadiens de l'ouïe afin de fournir des services d'interprétation à plus de 18 729 personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes ou sourdes et aveugles.

Les services d'interprétation facilitent la communication entre des adultes sourds, devenus sourds, malentendants ou sourds et aveugles et ceux qui entendent et (ou) qui n'utilisent pas l'ASL/LSQ/formes atypiques de langage visuel dans divers établissements de santé, de santé mentale, de services d'urgence et de services communautaires. En outre, conformément à la reconnaissance des droits à l'égalité en vertu de la *Charte* énoncés dans la décision Eldridge rendue par la Cour suprême du Canada Eldridge (1997), les services d'interprétation permettent l'administration et le financement des services d'interprétation d'urgence en langage des signes en ce qui concerne les services de santé ou de santé mentale.

Services d'intervention

En 2018-2019, l'Ontario a financé 21 bénéficiaires des paiements de transfert afin d'offrir des services d'intervention à plus de 615 personnes qui sont à la fois sourdes et aveugles.

Le ministère a continué de travailler avec le secteur des services d'intervention en vue de parachever les éléments de la Stratégie de renouvellement du Programme des services d'intervention qui sert à moderniser le programme et à offrir une expérience plus transparente, accessible, équitable et uniforme à l'échelle de la province aux personnes sourdes et aveugles tout en renforçant la responsabilité générale du programme et sa viabilité à long terme.

À partir de 2020-2021, le ministère met en œuvre un modèle de financement fondé sur les besoins et un mécanisme d'accès commun appelé le portail Accès aux services d'intervention qui appuiera une allocation plus équitable des ressources disponibles pour les Ontariennes et Ontariens sourds et aveugles, sans égard à leur lieu de résidence, au moment où ils sont devenus sourds et aveugles ou à qui est leur fournisseur de services.

Programme ontarien des services en matière d'autisme

Le 17 décembre 2019, le ministère a annoncé qu'il allait adopter les principales recommandations du Groupe consultatif du Programme ontarien des services en matière d'autisme concernant la conception d'un programme en matière d'autisme complet, axé sur la famille et fondé sur les besoins. Le Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA) offrira un éventail de services et d'interventions conçus pour répondre aux besoins individuels des enfants et des jeunes atteints de troubles du spectre de

l'autisme, et de leur famille.

En outre, le gouvernement renforce la surveillance des cliniciens qui offrent l'analyse comportementale appliquée (ACA), une thérapie qui aide principalement les personnes autistes. Le ministère, en collaboration avec le ministère de la Santé, a tenu des consultations auprès des intervenants clés pour solliciter des commentaires sur la meilleure façon de réaliser cet objectif par la réglementation, dans le but d'offrir une ACA cohérente de qualité dans l'ensemble de la province. Les ministères œuvrent actuellement à la mise au point d'un cadre de surveillance efficace.

En décembre 2019, après avoir reçu et examiné les recommandations du Groupe consultatif du Programme ontarien des services en matière d'autisme, le gouvernement a annoncé les éléments clés du nouveau POSA axé sur les besoins. Le Programme ontarien des services en matière d'autisme (POSA) offrira un éventail de services et d'interventions conçus pour répondre aux besoins individuels des enfants et des jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme, et de leur famille. Les familles auront accès aux cheminements de service et aux soutiens suivants dans le nouveau programme :

- Les services de base qui comprennent l'analyse comportementale appliquée, l'orthophonie, l'ergothérapie et les services de santé mentale.
- Des services de soutien de base à la famille pour toutes les familles participant au programme afin de renforcer leur capacité à soutenir l'apprentissage et le développement de leur enfant.
- L'intervention précoce et les services de préparation à l'école pour aider les jeunes enfants à accéder aux services essentiels au moment où ils en bénéficieront le plus, et pour les préparer à entrer à l'école.
- Des services urgents et complexes axés sur les besoins pour soutenir les enfants et les jeunes qui reçoivent des services ou qui sont sur la liste d'attente qui ont des besoins importants et immédiats.
- Des coordonnateurs de soins pour épauler les familles tout au long de leur cheminement en offrant une orientation au programme, de la planification des services et de la navigation entre les services, ainsi que de l'aide pour gérer les transitions.

La première étape de la mise en œuvre a eu lieu au début de 2020, et les prochaines étapes seront lancées tout au long de 2020 et 2021.

Pendant cette période de transition, des services et des soutiens destinés aux enfants et aux jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme, y compris des services en matière de comportement fondés sur des données probantes, continueront d'être offerts.

Depuis janvier 2020, le POSA a permis aux familles d'obtenir un financement ponctuel provisoire accessible à toutes les familles admissibles sur la liste d'attente du Programme ontarien des services en matière d'autisme qui n'avaient pas encore reçu un budget pour les services aux enfants, afin d'acheter

des services admissibles.

Aide sociale

En 2019-2020, environ un million de personnes ont bénéficié d'une aide sociale mensuelle en Ontario. Les efforts ont été axés sur l'excellence du service, l'efficacité organisationnelle et la responsabilisation.

Le ministère a également réalisé des avancées technologiques, amélioré la formation du personnel, établi des partenariats plus solides avec des partenaires communautaires et simplifié les processus en vue d'améliorer la prestation des services et d'assurer la responsabilité financière. En novembre 2018, le ministère a annoncé une série de réformes de l'aide sociale destinées à rétablir la dignité, à encourager l'emploi et à donner aux personnes les plus vulnérables de la province les moyens de sortir du cycle de la pauvreté. Le gouvernement va de l'avant avec des réformes de l'aide sociale qui aideront à stabiliser la situation des gens et à relier les gens à des soutiens plus simples et efficaces de sorte que ceux qui sont aptes à travailler puissent réintégrer la population active et que chacun soit mieux outillé pour participer à sa collectivité.

Des progrès ont été effectués, et certains éléments clés de la réforme réaliseront des économies à court terme, comme la modernisation et l'intégrité et la responsabilisation du programme. Nous sommes à l'écoute et nous explorons les meilleures façons d'apporter des changements positifs pour les Ontariennes et Ontariens dans le besoin, nous prenons donc le temps nécessaire pour bien faire les choses.

En 2019-2020, environ un million de personnes ont bénéficié d'une aide sociale en Ontario. Les efforts ont été axés sur l'excellence du service, l'efficacité organisationnelle et la responsabilisation. Le ministère a également réalisé des avancées technologiques, amélioré la formation du personnel, établi des partenariats plus solides avec des partenaires communautaires et simplifié les processus en vue d'améliorer la prestation des services et d'assurer la responsabilité financière. En novembre 2018, le ministère a annoncé une série de réformes de l'aide sociale destinées à rétablir la dignité, à encourager l'emploi et à donner aux personnes les plus vulnérables de la province les moyens de sortir du cycle de la pauvreté. Les premiers changements ont été faits, et nous continuons d'améliorer l'efficacité et d'établir les fondements des prochaines réformes.

Bien-être de l'enfance

En août 2019, la ministre associée déléguée au dossier de l'Enfance et à la Condition féminine a annoncé le lancement de consultations auprès des jeunes, des familles, des fournisseurs de soins, des travailleurs de première ligne et des dirigeants du secteur du bien-être de l'enfance pour renforcer le système du bien-être de l'enfance pour les enfants et les jeunes. Tout au long de l'automne 2019, le ministère a mené de vastes consultations sur les possibilités de moderniser les services de bien-être de l'enfance et les services en établissement pour les enfants et les jeunes. Le ministère a obtenu des commentaires de jeunes, de

familles, de fournisseurs de soins, de sociétés d'aide à l'enfance, de fournisseurs de services en établissement, d'organismes communautaires, de partenaires des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des Autochtones vivant en milieu urbain dans le cadre de réunions ciblées, de tables rondes et de quatre sondages publics cumulant 3 543 réponses.

Un examen externe a également été mené pour fournir au gouvernement des conseils sur la façon de continuer à améliorer les résultats et les possibilités pour les enfants et les jeunes au sein du système de bien-être de l'enfance, tout en gérant les dépenses et en trouvant des occasions pour rendre le système plus efficace et viable.

Affaires civiques et Immigration

En 2018-2019, la Division des affaires civiques et de l'immigration a investi plus de 90 millions de dollars en services d'établissement et de formation linguistique. Dans le cadre du Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, plus de 80 000 nouveaux arrivants ont bénéficié d'aide à l'établissement leur permettant de s'intégrer et de s'établir en Ontario. Grâce au Programme de formation linguistique pour adultes, plus de 70 000 nouveaux arrivants ont reçu une évaluation et une formation linguistique pour acquérir les compétences en langue officielle dont ils ont besoin pour réussir à intégrer la société et le marché du travail. Le ministère a aussi mené un examen des services d'établissement et de formation linguistique pour les nouveaux arrivants afin de cerner des possibilités d'amélioration de la prestation et de l'efficacité du programme.

Violence contre les femmes

Depuis le mois d'août, la ministre associée déléguée au dossier de l'Enfance et à la Condition féminine a rencontré le Comité de coordination des services d'aide aux femmes victimes de violence (CCSAFVV) à Thunder Bay, à Sudbury, à Niagara, et avec les 14 coprésidents du CCSAFVV de la région de l'Est à Ottawa pour discuter des enjeux prioritaires dans le secteur de la violence contre les femmes.

Le ministère a investi environ 161 millions de dollars dans les organismes communautaires de l'ensemble de la province pour offrir des services et des soutiens aux femmes et à leurs personnes à charge qui ont subi de la violence ou qui sont à risque d'en subir. Ce financement aide directement plus de 400 organismes, dont les centres pour les Autochtones qui fournissent du soutien aux femmes et aux enfants autochtones.

Le ministère a de plus continué les investissements pour l'amélioration des services de lutte contre la violence contre les femmes de 2018-2019 à 2019-2020 :

- Hausse du financement : 11,5 millions de dollars pour les organismes afin de soutenir leurs programmes actuels, d'atténuer les pressions urgentes exercées sur les services et d'améliorer leur positionnement pour appuyer les solutions novatrices en matière de services;

- Services et soutiens en régions rurales et éloignées : jusqu'à 3,6 millions de dollars pour les organismes de première ligne en milieu rural afin d'accroître la collaboration, de renforcer la prestation des services, d'améliorer le soutien adapté à la culture offert aux femmes autochtones et de réduire les obstacles liés à la géographie et au transport;
- Soutiens pour les enfants et les jeunes : jusqu'à 2,9 millions de dollars pour les services et les soutiens de prévention et d'intervention précoce destinés aux enfants et aux jeunes dans les maisons d'hébergement pour femmes qui ont vécu la violence, les maisons d'hébergement de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones (SRMA), les pavillons de ressourcement et le Programme de ressourcement pour la prévention de la violence familiale.

Femmes et filles autochtones disparues et assassinées

La ministre associée déléguée au dossier de l'Enfance et à la Condition féminine et le ministre des Affaires autochtones ont confirmé l'engagement de l'Ontario à travailler avec les partenaires autochtones pour s'attaquer à la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones en Ontario. Grâce au soutien financier du ministère, l'Ontario Native Women's Association a organisé deux séances de consultation axées sur le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées du gouvernement du Canada avec des survivants, des personnes bispirituelles, des fournisseurs de services communautaires et des dirigeants communautaires autochtones. Ces séances ont eu lieu à Thunder Bay le 9 mars et à Toronto le 19 mars 2020.

Traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle

Le 6 mars 2020, le gouvernement a annoncé la Stratégie ontarienne de lutte contre la traite des personnes, qui investira 307 millions de dollars sur les cinq prochaines années dans le cadre d'un plan d'action complet visant à lutter contre la traite des personnes en ciblant ce qui suit : soutenir les survivantes et les survivants; protéger les victimes et intervenir de façon précoce; accroître la sensibilisation; tenir les contrevenants responsables de leurs actions.

La stratégie se veut une réponse aux commentaires entendus par la province aux tables rondes communautaires de l'été 2019 et s'appuie sur le financement annuel de 20 millions de dollars annoncé en novembre 2019, dont une somme de 12,3 millions de dollars a été réservée par le ministère pour contribuer à éclairer une démarche plus efficace et adaptée pour mettre fin à la traite de personnes en Ontario. Elle mettra également à profit les programmes et les partenariats interconnectés pour maximiser les résultats de l'investissement en intervenant de façon coordonnée et cohérente pour lutter contre la traite de personnes en Ontario.

À la réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la Condition féminine, qui a eu lieu à Victoria, en Colombie-Britannique, les 3 et 4 décembre 2019, la ministre associée a affirmé l'engagement du gouvernement de l'Ontario à lutter contre la traite des personnes et à protéger les

femmes et les enfants. De plus, la ministre Dunlop a convenu de collaborer avec des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux afin d'étudier les possibilités de tenir une conférence nationale ou un sommet, ou de former un groupe d'experts pour aborder le problème pressant de la traite des personnes.

La traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle est un crime regrettable qui prive les victimes de leur sécurité, de leur moyen de subsistance et de leur dignité, qui alimente le trafic de la drogue et l'activité des bandes criminalisées et pèse lourdement sur les ressources du gouvernement.

Cet investissement fait suite aux travaux contre la traite des personnes entrepris par le gouvernement en 2019-2020 qui comprenaient une annonce en novembre 2019 d'un financement annuel de 20 millions de dollars destinés aux initiatives de soutien des victimes et d'application de la loi contre la traite des personnes en vertu de l'ancienne stratégie, dont 12,3 millions de dollars pour des services de prévention et des services spécialisés pour les victimes de la traite des personnes; 2,9 millions de dollars pour les initiatives d'application de la loi; 4,8 millions de dollars pour les services aux victimes et le soutien du secteur de la justice.

Un grand nombre d'initiatives dédiées à la lutte contre la traite des personnes comprend un financement annuel de projets communautaires par l'entremise du Fonds de soutien communautaire à la lutte contre la traite des personnes et du Fonds pour les initiatives autochtones de lutte contre la traite des personnes; des efforts de prévention et de sensibilisation grâce au Programme des intervenants auprès des jeunes en transition; une formation pour les équipes de la police, des enquêtes et du renseignement et de l'aide pour les victimes de la traite des personnes dans le système judiciaire. Cet engagement fait en sorte que les soutiens pour les victimes sont disponibles sur une base continue, et que les initiatives essentielles de prévention et d'application de la loi se poursuivent et sont élargies.

En plus de ces investissements, le gouvernement a tenu des tables rondes communautaires sur l'exploitation sexuelle dans l'ensemble de la province pendant l'été 2019 qui étaient présidées par l'adjointe parlementaire Belinda Karahalios du ministère du Solliciteur général et la députée Natalia Kusendova. Jill Dunlop, ministre associée déléguée au dossier de l'Enfance et à la Condition féminine du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, et des députés de la région hôte étaient présents à certaines réunions.

Même s'ils variaient selon l'emplacement, les participants comptaient des représentants de ces groupes : organismes de lutte contre la traite des personnes financés par le MSESC, organismes desservant les victimes, services policiers municipaux, membres de la Police provinciale de l'Ontario, services à l'enfance, maisons d'hébergement pour femmes et organismes d'autonomisation des femmes/jeunes.

Aux réunions fédérales-provinciales-territoriales (FPT) sur la justice et la condition féminine de décembre 2019 et de janvier 2020, l'Ontario a défendu l'amélioration de la collaboration intergouvernementale pour mieux s'attaquer à la traite de personnes et a invité le gouvernement fédéral à

soutenir davantage (dont du financement spécifique) les provinces pour lutter contre la traite de personnes.

Le travail continu avec les homologues fédéraux, provinciaux et territoriaux des ministères du Solliciteur général et du Procureur général comprend la promotion de changements au *Code criminel* pour mieux appuyer les enquêtes/poursuites sur la traite de personnes et les soutiens aux survivantes et survivants; la mise à jour du guide sur la traite de personnes et l'exploration d'un partenariat pour une conférence nationale sur le sujet.

Le rapport final financé par le ministère sur les dialogues menés par des Autochtones avec des survivantes et des survivants de la traite des personnes et des fournisseurs de services dans les collectivités autochtones a été publié. Il y avait plus de 250 survivantes et survivants de la traite de personnes auto-identifiés comme étant autochtones parmi les participants. Il s'agit de la plus importante participation de survivantes et survivants de la traite de personnes réalisée en Ontario et elle a été entreprise par l'Ontario Native Women's Association, grâce à un financement du ministère.

Soutiens aux collectivités autochtones et à la prévention

Le gouvernement poursuit sa collaboration avec ses partenaires autochtones en vue de réduire la violence familiale et la violence contre les femmes et les enfants autochtones, et de soutenir la santé et le bien-être des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que de leurs communautés en Ontario.

En 2019-2020, par l'intermédiaire de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones établie depuis longtemps, l'Ontario a investi plus de 68 millions de dollars au moyen d'un financement gouvernemental regroupé (MSESC, ministère de la Santé et ministère des Affaires autochtones) dans un continuum de programmes de santé, de ressourcement et de mieux-être dans l'ensemble de la province, qui sont conçus et offerts par et pour des Autochtones.

Le réseau de programmes et de services gérés par les Autochtones financés par la SRMA comprend les suivants : les loges de guérison, les travailleurs des programmes de mieux-être communautaire, les équipes de gestion de crise, les foyers d'accueil d'urgence pour les femmes et les programmes de guérison pour les victimes de violence familiale ainsi que les centres de traitement et de guérison en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Les programmes de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones sont offerts dans plus de 240 sites dans l'ensemble de la province et fournissent plus de 650 emplois à temps plein aux Autochtones.

Le ministère investit 86,4 millions de dollars dans les soutiens aux collectivités autochtones et la prévention pour appuyer l'amélioration des résultats et du bien-être des enfants, des jeunes et des familles autochtones. Grâce à une méthode de financement regroupé, le ministère collaborera avec ses partenaires des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones vivant en milieu urbain pour soutenir la mise sur pied d'un système de services coordonnés, accorder la priorité à la prévention et bâtir sur les

assises et le succès du Programme pour le bien-être des familles visant à réduire la surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones dans le système de bien-être de l'enfance et le système de justice pour la jeunesse.

Commission d'aide aux anciens combattants

La Commission d'aide aux anciens combattants a été le premier programme de soutien aux anciens combattants financé par la province au Canada. Le programme offre un soutien financier jusqu'à concurrence de 2 000 dollars sur une période de 12 mois pour des services de soutien à domicile, des soins de santé, du matériel spécialisé et du soutien à la personne aux anciens combattants canadiens et alliés de la Première Guerre mondiale, de la Seconde Guerre mondiale ou de la guerre de Corée ainsi qu'à leur conjoint/leurs enfants à charge. En 2018-2019, la Commission d'aide aux anciens combattants a reçu 58 demandes d'aide, dont 53 ont été approuvées, pour un total de 73 048,02 dollars.

Services à l'enfance et à la jeunesse

Ces programmes aident à fournir aux enfants et aux jeunes le soutien dont ils ont besoin pour vivre, grandir et s'épanouir dans leurs collectivités. Bon nombre des enfants, des jeunes et des familles que dessert le ministère sont vulnérables, à risque ou ont des besoins particuliers. La plupart des services que soutient le ministère sont offerts par des organismes communautaires, dont les sociétés d'aide à l'enfance, bien que certains soient fournis directement par des ressources externes rémunérées ou sous forme de financement direct aux familles pour l'achat de services auprès de fournisseurs de services payés à l'acte. Le ministère a mis l'accent sur des services de soutien axés sur l'enfant, le jeune et la famille, de grande qualité et intégrés à l'échelle communautaire.

Condition féminine

Le ministère croit en un Ontario où les filles et les femmes réalisent leur potentiel. Le ministère est fier de soutenir des services et des programmes qui font progresser l'égalité pour les femmes et les filles. Nous collaborons avec les organismes de femmes et avec tous les paliers du gouvernement pour faire progresser l'égalité des femmes, appuyer leur sécurité et améliorer leur sécurité économique.

Depuis le mois d'août, la ministre associée déléguée au dossier de l'Enfance et à la Condition féminine a rencontré six Comités de coordination des services d'aide aux femmes victimes de violence (CCSAFVV) dans l'ensemble de la province pour discuter des enjeux prioritaires dans le secteur.

Le ministère soutient également la prestation de programmes éducatifs pour prévenir la violence, de soutiens à l'intention des victimes et de formations pour aider les femmes à joindre le marché du travail. Voici des exemples de ces programmes :

- Kizhaay Anishinaabe Niin – Je suis un homme gentil : Offert par l'Ontario Federation of Indigenous

Friendship Centres, Kizhaay se dévoue à la mobilisation des hommes et des jeunes Autochtones pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

- Voisin-es, ami-es et familles : Un programme d'information du public qui accroît la sensibilisation à la violence conjugale.
- Programme de développement des aptitudes de leadership des femmes autochtones : Offert par l'Ontario Native Women's Association et Equay-wuk, ce programme donne une formation en leadership aux femmes autochtones pour les aider à jouer des rôles de premier plan dans leurs collectivités.
- Programme pour la sécurité économique des femmes : Offre des services complets, des formations préparatoires à l'emploi, de la formation par l'apprentissage et sur l'entrepreneuriat aux femmes vulnérables à faible revenu.
- Investir dans l'avenir des femmes : Soutient 23 centres pour femmes pour offrir des programmes et des services favorisant l'indépendance économique et la sécurité des femmes.

Afin de souligner la Journée internationale de la fille, le ministre a organisé une table ronde avec les partenaires du secteur pour discuter et trouver des solutions à la sous-représentation des femmes dans les métiers spécialisés.

Services de justice pour la jeunesse

Le ministère administre ou finance des programmes et des services destinés aux jeunes qui sont en conflit avec la loi ou à risque de l'être et qui sont âgés de 12 à 17 ans au moment de l'infraction. Les programmes de justice pour la jeunesse sont harmonisés aux principes et aux dispositions énoncées dans la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* fédérale et la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* provinciale. Le continuum des services de justice pour la jeunesse comprend des programmes de prévention, de déjudiciarisation, de probation, de garde, de détention, de réinsertion et de réhabilitation.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* en avril 2003, l'accent est mis davantage sur les programmes communautaires de prévention et de déjudiciarisation. Le succès de ces programmes s'est traduit par une réduction de 85 % du nombre de jeunes placés sous garde et de 69 % en détention.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2019-2020

Catégorie	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$) 2019-2020 ^[4] >
Approbations – COVID-19	25,0 \$

Autres – Fonctionnement	17 281,8 \$
-------------------------	-------------

Immobilisations	67,8 \$
-----------------	---------

Effectif ^[5] (au 31 mars 2020)	5 684,93 ETP *****
--	-----------------------

Mis à jour : 19 janvier 2021
Date de publication : 14 décembre 2020

Notes en bas de page

- [1] [^] Une somme supplémentaire de 57 millions de dollars en 2020-2021 au titre du Fonds de secours pour les services sociaux, du Fonds de secours pour les services résidentiels et de l'aide aux organismes autochtones n'est actuellement pas incluse dans le budget total de la version imprimée du Budget des dépenses.
- [2] [^] Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*.
- [3] [^] Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
- [4] [^] Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans la *Mise à jour économique et financière de mars 2020*.
- [5] [^] Postes équivalents temps plein dans la fonction publique de l'Ontario.

Ministère des Services à
l'enfance et des Services
sociaux et
communautaires

Contactez-nous



Sujets

Affaires et économie

Arts et culture

Conduite et routes

COVID-19

Domicile et communauté

Éducation et formation

[l'Ontario en bref](#) [accessibilité](#) [nouvelles](#)

[confidentialité](#) [conditions d'utilisation](#)

Environnement et énergie

Gouvernement

Impôts et avantages fiscaux

Lois et sécurité

Régions rurales et du Nord

Santé et bien-être

Travail et emploi

Voyage et loisirs